

## INFORMATION GRILLE REV3

Critère	SOCLE	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Conception du projet	Avant de commencer un projet, il faut réaliser une étude pour déterminer le niveau d'engagement (mesuré de 1 jusqu'à 4) dans les 6 domaines suivants.				
Ressources	Référentiel Rev3 Hauts-de-France pour la rénovation des bâtiments tertiaires et pour le patrimoine immobilier Charte de réhabilitation responsable du bâti ancien Charte de chantier vert Label Effinergie Patrimoine				
<b>1. PERFORMANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE</b>		Faire un audit pour connaître la consommation d'énergie et l'impact sur l'environnement	Tester si le bâtiment est bien isolé (étanchéité), vérifier la qualité de l'air et/ou installer un système pour récupérer l'eau de pluie	Suivre régulièrement la consommation d'énergie du bâtiment	Créer un carnet d'entretien pour suivre les réparations et l'entretien du bâtiment
<b>2. ECONOMIE CIRCULAIRE</b>	Identifier les matériaux, équipements, produits présents et les déchets du chantier	Lister les ressources locales (matériaux, fournisseurs, entreprises...) qui peuvent être utilisées dans le projet de restauration	Calculer les coûts de tout le projet, pas seulement au début, mais aussi son entretien et son fonctionnement sur le long terme.	Utiliser des matériaux produits en Hauts-de-France	Utiliser des matériaux écologiques et locaux
<b>3. ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE (dans le cas d'un changement d'usage)</b>		Lister les possibilités d'évolution du bâtiment, de mutualisation des espaces ou de nouveaux usages	Associer les habitants et les usagers à la définition du projet	Prévoir comment les espaces et les usages du bâtiment et/ou du jardin pourront évoluer plus tard	Inclure une notice sur comment adapter le bâtiment et/ou le jardin au fil du temps
<b>4. BIODIVERSITE</b>	Faire un diagnostic de la diversité des espèces vivantes du site. Identifier les réglementations applicables	Travailler avec un expert en écologie pour réaliser le diagnostic et identifier les réglementations	Protéger la nature durant les travaux et compenser tout dommage écologique causé par le chantier selon les préconisations de l'expert	Améliorer la biodiversité du site voire de son environnement (ajouter des espaces verts, des potagers participatifs, végétation intérieure...) selon les préconisations de l'expert	Communiquer et sensibiliser à la dimension écologique de la restauration
<b>5. TERRITOIRE ET SITE</b> <b>5.1 Conduite du projet</b>	Identifier les personnes qui peuvent être impliquées dans la projet (habitants, associations, entreprises, collectivités locales, etc.)	Dès le début, recueillir les besoins et les attentes des personnes qui pourraient être impliquées dans le projet (habitants, collectivités locales etc...)	Associer et sensibiliser les personnes impliquées dès le stade de la conception et/ou de la réalisation	Proposer des formations aux participants sur la transition écologique pour qu'ils gagnent en compétences	Mettre en place un processus participatif (co-financement, co-conception...)
<b>5.2 Conduite du chantier</b>	Rédiger une notice pour expliquer la gestion du chantier à toutes les personnes et acteurs impliqués	Réduire les risques et les nuisances (bruit, poussière) pour les voisins et les ouvriers. Par exemple, en décalant les horaires afin de regrouper des travaux les plus bruyants, en planifiant les livraisons les plus importantes, en communiquant avec les riverains en amont du démarrage et tout au long du chantier.	Limiter les pollutions et la consommation de ressources pendant les travaux (produits moins nocifs et plus écologiques, gestion des produits polluants et/ou dangereux, limitation des poussières...)	Réduire les déchets et favoriser leur tri et le recyclage	Obtenir le label « Chantier Vert » qui garantit un chantier respectueux de l'environnement cf. <a href="https://www.chantiervert.fr/">https://www.chantiervert.fr/</a>

*Le présent référentiel doit permettre à chacun d'évaluer son projet de restauration au regard des objectifs de la rev3. 5 critères ont ainsi été déclinés en indicateurs échelonnés selon 4 à 5 niveaux. Le premier niveau, appelé symboliquement « socle » est un prérequis à respecter sur l'ensemble des indicateurs, pour tout projet souhaitant s'inscrire dans une démarche rev3. Les niveaux supérieurs peuvent ensuite être atteints graduellement, suivant les ambitions du projet. A noter que les conditions d'un niveau doivent être respectées pour pouvoir accéder au niveau supérieur. Si le référentiel n'impose aucun niveau minimum, les indicateurs ont été échelonnés de manière à encourager la montée en qualité des projets via l'atteinte de niveaux élevés.*